L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 19 NOVEMBRE 1880.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 novembre.—Temperature.—Baromètre stationnaire ou plus haut, baisse de température suivie d'une hausse, vents du nord, temps clair ou partiellement couvert.

Température du 19 novembre 1880.

Thermomètre de G. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	48	6
Midi	45	5
3 P. M.	44	6
6 P. M.	45	7

Bulletin météorologique.

Jeudi, 18 novembre, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.	51	Louisville, Ky.	29
Atlanta, Ga.	44	Memphis, Tenn.	35
Jacksboro, Tex.	31	Mobile, Ala.	47
Cairo, Ill.	27	Montgomery, Ala.	39
Chattanooga, Tenn	33	Nashville, Tenn.	27
Cincinnati, O.	24	New Orleans, La.	49
Davenport, Iowa	24	Omaha, Neb.	28
Dubuque, Iowa	24	Pittsburgh, Pa.	25
Galveston, Texas	54	Savannah, Ga.	57
Indianola	—	Shreveport, La.	39
Keokuk, Iowa	29	St-Louis, Mo.	23
Key West, Fla.	68	St-Paul, Minn.	21
La Crosse, Wis.	—	Vicksburg, Miss.	28
Leavenworth, Kan.	26	Yankton, D. T.	31

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	6.02	Nashville, Tenn	7.00
Cairo, Ill.	14.05	Mew Orleans*	12.08
Cincinnati, O.	11.04	Omaha, Neb.	5.09
Davenport, I.	2.01	Pittsburgh, Pa.	2.10
Keokuk, Iowa	3.08	Shreveport, La.	8.10
La Crosse, Wis.	1.00	St-Louis, Mo.	8.10
Leavenworth, K.	4.09	St-Paul, Minn.	glace
Louisville, Ky.	6.10	Vicksburg, Miss	28
Memphis, Tenn	11.05	Yankton	glace

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au bureau de santé dans les 24 heures.

Mariages.

Geo. Feindel à Mlle Clara L. M. Lange,
Wm F. Ogden à Mlle Marie E. Davis.

Naissances.

Mme Alfred E. Sallas, un garçon, 8 oct.
" Jean Prieto, une fille, 11 nov.
Emile E. Dreyfous, une fille, 1er oct.
W. J. Beck, r, une fille, 6 mars.

Décès.

Mme Marie E. Ducayet, 58 ans, 9 rue Ste Anne.
Lilly Collins, c, 3 ans, Carrollton.
Edward Vonn, 2 mois, 72 rue Annette.
Mary A. O'Donnell, 15 mois, 286 rue Gasquet.
Rosine Alexander, c, 3 mois, 359 rue Amour.
Xavier Mantel, 31 ans, 556 rue Crepe.
Fred. Surdich, 6 mois, rue Pri ur, près St Pierre
John Hass, 6 mois, coin Foratall et Royale.
Marguerite J. Brien, 51 ans, rue Constantinople.
Armand C. Elmer, 2 mois et 26 jours, rue Magasine, près Robert.
Bernard Navarre, 14 ans, rue Constance, près Toledano, natif de France.
Joe A. Mendoza, 5 mois, 231 rue Dauphine.
Rose Hastoe, 11 jours, No 4 G rue Robertson.
Sarah Norgen, 18 ans, coin Josephine et Magasine, native d'Irlande.
Celia Davis, c, 5 ans, No 330 rue Erato, native de la Virginie.
Pierre Barra, c, 10 ans rue Conti, près Galvez.
Mme Veuve Francis Estève, c, 78 ans, coin Kerlerec et Dauphine.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

B F Hagen, Cincinnati. A Easton, A Thornberg, New York. W M Brinkerhoff, Worchester. R V Aiken, Boston. Henry Roux, St Louis. S L Theis, New York. F W Brown et femme, Cincinnati. R D McKee, Louisiana. D L Manson, N Y. J D Peet et famille, N O. Mme M R Denman, N Y. A B Denman New Jersey. F Lauer, N Y. F M Levey, New York. E L Combilly, Atlanta. R R Robertson, Austin; J P Hudson, Louisville. Chas T Peirce, N O. E Brotherton, N Y. J F Hawkins, N O. W J Ramsey, N Y. B H Lanier, Louisiane. A Keller Baie St Louis. N J Williams, Terrebonne.

CITY HOTEL.

J W Morre, Mme J A Barnett, Mlle Barnett, Mlle R C Barnett, St Louis, Mo. Wm G Horner, Habitation Stella. G F Holmes, N Orléans, Mme Winde, Texas. Mme Bretelle et dou., Pavillon du Nord. C F Smith, La. Geo Tomich, Haslehurst, Miss. Louis Huskey, Quincy, Ill. R S Frazier, Brenham, Tex. W E Williamson, Bastrop, La. M W Putnam, femme et enfant, Morgan Line. R C Rogers, Alexandria. Geo R Robbins, Chicago, Ill. D McPherson et femme, Louisville, Ky. Saml P Adams, Miss Anna E Adams, Brooklyn, N Y. J C Andrews, ville. Mlle A Phillips, San Antonio, Tex; Mlle C Bell, Willis, Tex.

Maisons Pontalba.—L'agent des maisons Pontalba, rue St. Pierre, y fait exécuter en ce moment d'importants travaux et de fort judicieuses modifications. Tout le bloc, de la rue de la Levée à la rue de Chartres, sera complétement restauré. Les magasins du rez-de-chaussée, à l'exception de ceux situés aux deux angles et de ceux qui se trouvent rue de Chartres et de la rue de la Levée, seront transformés en salons. Il y en aura deux par maisons, occupant toute la largeur de l'édifice. La façade aura une apparence fort coquette qu'elle n'a pas maintenant.

Chaque maison renfermera quatorze chambres à feu. L'air et la lumière pénétreront librement dans les cuisines et la chambre du fond qui se trouveront dégagées. Les maisons Pontalba, qui ont toujours été d'agréables résidences, acquerront une nouvelle importance et seront fort recherchées. Le voisinage du fleuve et du jardin de la Place Jackson y entretenait déjà une grande fraîcheur pendant l'été; grâce aux travaux de restauration et aux modifications qu'y exécutent en ce moment, elles offriront des avantages marqués et un attrait tout particulier.

Convention des Etats de la Vallée du Mississippi.—La troisième et dernière séance de cette convention a eu lieu hier. Après l'adoption du procès-verbal de la séance du jour précédent, M. Mitchell, du Missouri, a occupé l'attention de l'assemblée en se livrant à des remarques relatives à une inexactitude qui s'est glissée dans le compte-rendu fait par le *Times* des délibérations de la convention.

MM. Hatch, Kountz et King ont présenté des résolutions qui, comme l'exigeait le réglement, ont été soumises à la considération du comité spécial désigné à cet effet. Pendant une heure et demie, l'assemblée, sans lever sa séance, a suspendu ses délibérations pour permettre à ce comité de conclure ses travaux.

Par l'entreprise de son rapporteur, M. Hart Gibson, du Kentucky, le comité a présenté à la convention le fruit de ses travaux, un rapport élaboré ainsi conçu :

Attendu que le Congrès des Etat-Unis, en vertu d'un acte passé et approuvé par le Président le 28 juin 1879, a créé une commission composée d'ingénieurs et d'experts scientifiques ayant pour mission de creuser les chenaux du Mississippi, consolider ses levées et améliorer généralement la navigation du fleuve ; et,

Attendu que la dite commission, après un soigneux examen, a fait un rapport y indiquant la méthode la plus praticable et la plus économique à suivre pour atteindre le but proposé ; et,

Attendu qu'un projet de loi portant le numéro 6326 et connu sous le titre de *Gibson Bill*, est pendant devant le Congrès des Etats-Unis, projet de loi rédigé conformément aux plans, à l'estimation et aux dispositions du rapport de la dite commission,

1° Qu'il soit résolu que cette convention approuve cordialement le rapport en question, et prie, instamment, les sénateurs et autres membres du Congrès représentant les Etats de la vallée du Mississippi à diriger tous leurs efforts pour faciliter l'adoption du projet de loi.

2° Résolu, que nous reconnaissons l'importance des cours d'eau tributaires du fleuve comme inférieure à l'importance du fleuve lui-même, tout en affirmant qu'il est de devoir et de l'intérêt du gouvernement d'inaugurer un système général d'amélioration de la navigation du Mississippi et des rivières de la vallée.

3° Résolu, que les législatures des Etats, les chambres de commerce et les associations industrielles et commerciales des villes et villages situés sur les rives du Mississippi ou de ses affluents, sont requis d'adopter telles mesures qu'elles croiront de nature à influencer favorablement le Congrès.

4° Résolu, que le président de la convention est autorisé à nommer un comité de finance de six membres de la Nlle-Orléans et que le comité exécutif de chaque Etat est autorisé à nommer un comité semblable dans son propre Etat, lesquels comités réunis constitueront une commission chargée de recueillir des souscriptions et de les verser semi-mensuellement dans la caisse du comité à la Nouvelle-Orléans, comité chargé de disposer des fonds ainsi obtenus, de la façon qu'il croira judicieuse, et aussi, requis de co-opérer avec tout représentant d'une organisation quelconque travaillant à la réussite de la même œuvre que la convention.

Toutes les résolutions qui précèdent, sauf la dernière, ont été adoptées sans la moindre opposition.

Après avoir consumé une heure, au moins, dans des discussions oiseuses, l'assemblée a adopté cette dernière résolution en lui faisant subir une légère modification.

Plusieurs questions étrangères à l'objet de la Convention ont été mentionnées et reprouvées aussitôt.

M. Tobias Gibson a proposé l'ajournement *sine die* de la convention et a prononcé une allocution cordiale et flatteuse à l'adresse des membres étrangers de l'assemblée. Le général Frank Trautmann et le juge Simrale, président de la convention, ont prononcé, eux aussi, des paroles de félicitation et de remerciement à l'adresse de la convention ; ils ont tous deux exprimé l'espoir de voir les efforts de la convention couronnés de succès, et les seuls Etats de cette belle vallée du Mississippi jouir d'une prospérité de longue durée.

Cour Criminelle de District.—A la section A — juge Roman — Louis Chapelain, propriétaire de l'Hôtel Cosmopolite ; I. O. Bartels, propriétaire de l'hôtel St-Charles ; Mme M. H. Cassidy, propriétaire de l'Hôtel Cassidy ; Wm. J. Mumford et Edward Watson, propriétaires du City Hôtel—accusés d'avoir enfreint la loi 107 de 1877, en n'ayant pas dans les chambres de devant de leurs établissements des cordes pour aider les pensionnaires à se sauver en cas d'incendie ; Tony Costello, accusé de vol—se sont déclarés innocents.

Ont été remis indéfiniment : le jugement de Daniel Brown, c, accusé du grand vol ; celui de George Philip, c, et de James Robinson, sur qui pèse la même accusation.—Celui de Dick Richards, accusé d'homicide, a été renvoyé à un autre, vendredi.

—

A la section B—juge Luzenberg—O. Tresevant et Silas Lavine, accusés de voies de fait ; Mme Veuve Hansel Edwards, propriétaire de "l'Edwards' House" ; J. P. Longley, propriétaire du St James Hotel—accusés d'infraction à la loi 107 dont il est question plus haut —se sont déclarés innocents.

Le ministère public s'renonce à la poursuite de Mme Marie Pepiana et de F. W. Wharton, accusés d'avoir eu des billets d'une loterie non autorisée.

Le jugement de B. Cugatte, J. Menier et H. Von Western, accusés d'avoir eu des billets de loterie non autorisées ; celui de Louis Lafitte, accusé de voies de fait—ont été renvoyés indéfiniment.

Cour du juge Miltenberger. Benny White, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Annie Peterson et Emma Westley, accusées du même délit, Jane Michalson, d'insultes et de bris de paix — ont été condamnées à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

John Burns, accusé de vol, n'ayant pu donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution, a été envoyé en prison.

Mme Robinson, qu'un "affidavit" accusait de vol, a été condamnée, pour vagabondage, à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Frank Lally, accusé d'attaque à main armée ; Mme John, accusée d'avoir reçu des objects volés et caché deux des voleurs—ont été envoyés devant la cour criminelle de district—Lally n'ayant pu fournir un cautionnement de $500, a été écroué ; Mme John a donné un cautionnement de $350.

Le juge a acquitté Marie et George Washington, accusées de menaces ; Jake Johnson, de voies de fait.

Cour du juge Sheehan.—Jean Marie Greil, que neuf affidavits accusent d'avoir enfreint l'ordonnance de 1858 qui défend tout marché particulier à six lieues d'un marché public, a été condamné, sur chaque chef, à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse.

Jack Conners, accusé de voies de fait, a été envoyé devant la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Peter Carter, accusé, par Annie Burke, d'attaque à main armée, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. A défaut de cautionnement, il passera dix jours en prison.

Le juge a acquitté Rose Washington et Virginie Meldon, accusées d'abus de confiance et de détournement de fonds ; John Driscoll, John Whiloby et Robert Maginnis, accusés d'être entrés, nuitamment, dans une maison, avec effraction, et d'y avoir commis un vol.

Marshall Eniacker et John O'Neil, pour s'être battus et avoir troublé la paix ; Carl Hart, pour voies de fait—étaient condamnés à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Incendie.—Hier soir, à neuf heures et demie, un incendie a éclaté au premier étage de la bâtisse en briques située au No 36 de la rue Chartres appartenant à Mme veuve Runkel et occupée par M. A. F. Ricau qui y tenait un magasin de cuir. Les flammes ont été promptement éteintes grâce aux efforts héroïques des pompiers. Les dégâts à la bâtisse sont de $300 et ceux du stock de $200 grandement couverts par une assurance.

Paragraphes.—L'honorable Sarrazin, cinquième juge de paix, a repris son siège depuis l'arrêt de la cour suprême.

—La Compagnie de gaz réclame à la ville $46,650 66 pour l'éclairage du premier, deuxième, troisième et quatrième districts municipaux en 1878 et 1879.

—Le steamer anglais "Montreal" a emporté d'ici, pour Liverpool, la plus forte cargaison qui ait quitté notre port : 6,669 balles de coton, 1,200 sacs de tourtaux, 568 sacs de farine, 46 barils de farine, 46 tierçons de viande de bœuf — le tout équivalant à 9,565 balles de coton.

—Le cadavre que M. J. W. Hastings, chargé du télégraphe de la station du port, a trouvé flottant dans le fleuve, le 13 du courant, et attaché à un quai, près le débarcadère du ferry de la rue du Canal, est celui de Frederick Hermand, âgé de 68 ans.

—A la cour civile de district, la succession de Jean Baptiste Cabos et celle de Daniel Wilson sont ouvertes.

—Les voleurs ont recommencé leurs opérations à Alger.

—Le juge Houston a décidé que l'Etat n'est pas tenu d'apposer des timbres aux pétitions présentées à l'effet de recouvrer les montants de droits de patente—"licenses."

—MM. Whitney & Cie ont prévenu le maître de poste qu'un de leurs steamers qui portent la malle des Etats-Unis partira, tous les jeudis matin, pour la Havane, par la voie de Cedar Keys et Key-West.

—M. B. H. Lanier, candidat républicain aux fonctions de représentant du Cinquième district de la Louisiane au Congrès, est à la Nouvelle-Orléans, où il recueille des documents et des preuves dans le but de contester la validité de l'élection de l'hon. J. Floyd King.

—Nos rues sont dans un état affreux. La remarque s'applique surtout à celles par lesquelles passent les véhicules qui transportent le coton de la levée aux presses. Le département des travaux publics est impuissant à remédier au mal.

—J. O'Connell a été arrêté au coin des rues Champs-Elysées et Moreau. Il est accusé d'ivresse et de bris de paix.

—Dave Coffee, accusé, par John Fuller, de voies de fait, a été écroué à la station du quatrième precinct.

—On voyait, hier, la carcasse d'un chien au coin des rues Bourgogne et Conti.

—Octavia Leblanc, accusée de vagabondage, a été arrêtée dans la rue Decatur, près Jefferson.

—Dans une lettre que le gouverneur a reçue, hier matin, M. Léon Jastremski, vice-président de l'Université de l'Etat de la Louisiane, du collége des arts et métiers et d'agriculture, annonce à Son Excellence que l'institution est en pleine voie de prospérité sous la présidence du colonel Wm P. Johnson. Le corps de professeurs est aussi habile que celui d'aucun autre établissement de ce genre. Les élèves sont au nombre de cinquante, et il y a toute probabilité que ce nombre s'accroîtra, de beaucoup sous peu.

La cour de district a donné une décision en faveur des nouveaux directeurs et la question va être portée devant la cour suprême. Le président adressera bientôt au gouverneur un rapport complet sur l'état de l'Université et du collége.

—Une délégation de la Bourse au coton et des armateurs s'est présentée, hier matin, au maire et lui a demandé de veiller à ce que le conseil fasse réparer, le plus tôt possible, les rues qui mènent aux débarcadères des bateaux à vapeur et des navires. Elle a vanté avancer le montant nécessaire ; M. Patton n's pas cru devoir accepter l'offre, mais s'est engagé à informer ses collègues de la démarche faite auprès de lui.—M. Fitzpatrick, qui était entré dans le salon en même temps que les délégués, a demandé au maire s'il persistait à ne pas le reconnaître malgré l'injonction adressée à M. Chevalier ; M. Patton lui a répondu affirmativement.

—Hier matin, à onze heures et demie, un cheval attelé à une charrette à fruits appartenant à B. Moses, a eu peur d'une locomotive, à la gare du chemin de fer de Jackson, et a pris le mors aux dents. Le conducteur, Bernard Frantz, a été renversé de son siège ; les roues du véhicule lui sont passées sur le bras et la jambe droite. On l'a transporté à sa résidence, No 286 de la rue Girod, où il a reçu les soins d'un médecin. Ses blessures ne sont pas graves.

—Mme W. R. Murphy, domiciliée dans la rue du Champ, près Race, et deux de ses enfants se sont asphyxiés dimanche, entre minuit. Un médecin appelé à la hâte, a déclaré, après examen qu'ils étaient empoisonnés ; il leur a administré les antidotes nécessaires, et quelques heures plus tard ils étaient hors de danger. Il paraît, d'après les renseignements que nous avons recueillis, que Mme Murphy ainsi que son époux avaient mangé, le matin, du fromage à la crème qui avait été acheté au marché à la rue des Magasins, et contenait du poison.

—J. P. Rouede a été arrêté par ordre du juge Miltenberger. Il est accusé d'avoir enfreint l'ordonnance 4798 qui défend de tenir un marché particulier à six lieues d'un marché public.

—Adèle Joséphine Stewart, petite fille de couleur, qui a été brûlée à l'école de la rue Clairborne, est morte hier matin.

—John Smith, natif d'Allemagne, a été arrêté au coin des rues Fulton et Gravier. M. J. O'Connell l'accuse d'avoir volé plusieurs barils à farine.

—Marshall Emacher et John O'Neil, pour s'être battus et avoir troublé la paix ont été arrêtés dans la rue du Bassin, entre les rues Gasquet et Canal.

—Tom Hasch, pour avoir essayé de décharger un pistolet sur Tim Jackson, et, ce dernier, pour bris de paix—ont été arrêtés dans la rue Franklin, près Douane.

—Le gouverneur a nommé hier Félix H. G. Keller membre du jury de police du troisième ward de la paroisse East Carroll, en remplacement de G. W. Carroll, démissionnaire.

—Hier, entre midi et une heure, Mme Anne Bird, âgée de soixante-dix ans, est tombée de la galerie de sa résidence, rue Peter, No 80; elle a reçu plusieurs lésions internes. On l'a transportée à l'hôpital.

—Fannie Taylor et Jennie Hickerson ont été arrêtées, hier, à une heure de l'après-midi, dans la rue Lafayette, près Liberté, pour avoir battu Frank Davis. Ce dernier a été également arrêté.

—Robert Banks, c, pour s'être enivré et servi d'un langage indécent, a été arrêté, hier, à deux heures et demie, au coin des rues Gasquet et Franklin.

—Richard Johnson et Joe Pierce—tous deux de couleur—ont été arrêtés, hier, à trois heures et demie de l'après-midi, au coin des rues Commune et Carondelet. Ils sont accusés de méchanceté et d'ivresse.

—Hier, à cinq heures de l'après-midi, Kate Johnson, Marie Crowley et Lawrence Jones—toutes trois de couleur—pour s'être enivrées et avoir fait un tapage infernal dans la rue du Bassin, près Perdido, ont été écrouées à la station centrale.

—Liza Tate, âgée de soixante-sept ans, domiciliée au No 287 de la rue Conti, a été grièvement brûlée à la figure et aux mains, hier, à une heure de l'après-midi. Sa robe a pris feu à un fourneau. Transportée à l'hôpital, elle y a reçu les soins qu'exigeait son état.

—Emile Guible et Lucien Aimo ont été arrêtés hier soir à neuf heures un quart au coin des rues St. Louis et Chartres. Ils sont accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix.

—Hier soir, tandis que la pompe à vapeur "Mechanics" No 6 se rendait au feu, son essieu s'est cassé sur la Levée, près la rue Girod. M. Murphy le "driver" a été jeté hors de son siège. Il a reçu plusieurs contusions internes, on l'a transporté chez lui où il a reçu les soins d'un médecin.

La catastrophe de Courbevoie

Nouveaux détails.

Les deux communes de Puteaux et de Courbevoie ont organisé une fête commerciale, à laquelle se sont empressés d'accourir tous les marchands forains des fêtes suburbaines de Paris.

Parmi eux se trouve un aérostier nommé Gratien, qui a la spécialité de faire des ascensions dans les foires. Il y a quinze jours, Gratien enchanchait un acrobate de Courbevoie, Gaston Mille, un beau garçon de vingt-huit ans, bien taillé, et qui excellait, paraît-il, dans l'exercice du trapèze. Il avait été clown au cirque Franconi, puis avait essayé de monter un cirque, opération dans laquelle il avait perdu—et ce qu'il possédait, trente mille francs.

Plongé dans une noire misère, Navarre s'était mis à parcourir les fêtes et gagnait sa vie tant bien que mal ; c'est ainsi qu'il était venu s'échouer chez l'aéronaute Gratien.

Le 31 octobre, on devait gonfler un de ces aérostats qui s'élèvent en vertu de la dilatation de l'air chauffé et connus sous le nom de montgolfières. Au-dessous l'associé de Gratien, Mlle Albertine, devait faire des tours de trapèze et toucher pour cette périlleuse besogne 50 francs.

Navarre, n'ayant pas un sou, demanda au patron la permission de remplacer Mlle Albertine, on lui fit observer qu'une grande habitude était nécessaire pour exécuter de pareils exercices sous un ballon et que lui, qui n'avait jamais fait d'ascension, ferait plus sagement d'y renoncer. Navarre insista, Gratien et Mlle Albertine finirent par céder.

A quatre heures, on allumait 25 bottes de paille sous le taffetas et bientôt l'aérostat, cubant 2,500 mètres, était gonflé. Le bruit qu'on attribuait à l'aéronaute, Navarre pour se donner du courage avalait coup sur coup trois verres d'absinthe ; puis, couvert de ses oripeaux de saltimbanque, il se plaçait sur le trapèze et prononçait le fameux : "Lâchez tout !"

Il partit. La foule le voyant s'élever applaudit. Lui montait en saluant, se tenant au trapèze d'un seul bras. Quand il fut à une hauteur de cent mètres environ, il s'accrocha des deux mains à la barre du trapèze et ne bougea plus.

La montgolfière montait toujours. On remarqua que le gymnasiarque laissait tomber sa tête sur l'une de ses épaules. Mais il continuait à ne plus faire aucun mouvement, ni des jambes ni des bras.

La montgolfière montait, montait, traversait la Seine. Elle était maintenant à 500 mètres de hauteur au moins. Celui qui la montait ne paraissait pas plus grand que la main. On regardait.

Tout à coup, la foule poussa un cri d'horreur, les femmes se cachèrent la figure avec leurs mouchoirs. Le malheureux lâchait prise et tombait de cette hauteur effroyable ; il tombait tournoyant sur lui-même. On eut le temps de le suivre du regard pendant cette longue chute ; à deux cents mètres du sol, il tombait étendu horizontalement, comme couché dans un lit.

Un immense cri de pitié s'éleva de la foule. Navarre était venu se broyer dans une propriété particulière, située avenue du Roule.

Son corps a fait dans la terre un trou de cinquante centimètres de profondeur, puis a rebondi à quatre mètres, affreusement disloqué. Navarre est mort probablement avant d'arriver à terre.

Pendant ce temps, brusquement allégé du poids de celui qui venait de l'alourdir prise, la montgolfière faisait un saut brusque et se perdait dans les nuages.

A la chute du jour, dans Paris, on apercevait un ballon qui paraissait se diriger vers Méulimontant. Sa marche était irrégulière, il descendait ; c'était la montgolfière partie de Courbevoie.

Avant d'arriver au-dessus de la place Saint-Michel, elle n'était plus qu'à une hauteur de 150 mètres environ. Tout à coup, l'aérostat disparaît au milieu d'un nuage de fumée ; il s'était crevé ou déchiré.

En le voyant descendre déformé, vide, en lambeaux, une immense clameur s'éleva, et tout le monde se précipita par toutes les rues vers la place Saint-Michel.

A la vue de cette foule, la préfecture de police envoyait immédiatement une brigade de cent hommes : elle arriva au pas gymnastique sur la place Saint-Michel, en partie couverte par le ballon.

Pour prévenir des accidents, plusieurs personnes avaient eu l'heureuse idée de laisser la place libre au moment de sa chute. Grâce à cette précaution, personne n'a été atteint. Une marchande de journaux a failli être ensevelie avec son kiosque sous 500 mètres de toile de l'aérostat.

Les gardiens de la paix ont eu toutes les peines du monde à rétablir la circulation. Il n'a pas fallu moins de quarante personnes pour porter l'étoffe de la montgolfière dans le couloir d'une maison voisine ; elle pesait 300 kilogrammes. Ajoutons qu'à la descente, M. Gratien a fait constater par le commissaire de police que les cordes du trapèze étaient intactes.

Voici, jusqu'à présent, ce qui paraît le plus probable. Navarre, pour se donner du courage, avait bu de l'absinthe. Ses libations ne se constataient pas quand il est parti. Mais avec la rapidité de l'ascension, l'ivresse a dû se développer d'une façon foudroyante et ôter au malheureux toute la sûreté que donne l'habitude des exercices acrobatiques.

Il est possible qu'au départ il ait fermé les yeux, et qu'une fois arrivé à une certaine hauteur, il ait voulu regarder au-dessous de lui,—ce qu'il ne fait jamais faire, car, quelque habitude qu'on ait, le vertige est inévitable.

Navarre, marié depuis deux ans, avait abandonné sa femme et son enfant pour aller vivre avec une fille S... La veille de la catastrophe il avait eu, à propos de cette fille, une querelle avec deux individus et il avait joué du couteau ; un des adversaires avait été blessé et s'était plaint au commissaire de police, qui devait mettre le gymnasiarque en état d'arrestation.

—

—Calino est l'homme du monde le plus malheureux en ménage. Sa maison est un enfer.

Dernièrement, il aborde un de ses voisins dans un état de surexcitation indicible.

—Ma femme me fera mourir de chagrin, dit-il ; et dire que je suis condamné à passer ma vie avec un pareil monstre !

—Mais vous allez avoir sous peu une ressource : le divorce.

Impossible ! s'écrie Calino avec désespoir.... nous ne sommes pas mariés !

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

FRANCE.

Enquête sur l'affaire de Cissey.

Paris, 18—Le député Lefaure, dans son rapport sur l'affaire de Cissey, maintient la nécessité d'une enquête et propose de faire une enquête sur toutes les affaires de ce ministère.

Incendie.

Nantes, 18.—La raffinerie de sucre d'Etiene a été détruite par un incendie. Perte, un million de francs.

Un propriétaire emplumé en Irlande.

Londres, 10—M. Gardner, propriétaire dans le comté de Galway, a été emplumé par une bande d'hommes armés, hier soir.

Navire sombré.—Neige en Ecosse.

Londres, 18.—Le navire Galathée, en route pour Bombay, a sombré au large du cap Clear; 21 personnes ont été noyées.

Il tombe une forte neige aujourd'hui en Ecosse.

Division dans le cabinet anglais.

Londres, 18—Dans un éditorial, la St-James Gazette dit : On peut affirmer qu'il y a dans le cabinet une différence de vues entre lord Selborne, lord haut chancelier, qui voudrait que l'on fêtât triomphe la loi avant de songer à faire droit à de justes réclamations, et M. John Bright, chancelier du duché de Lancaster et Joe. Chamberlain, président du bureau du commerce, lesquels pensent que les mesures coercitives sont inopportunes.

La question irlandaise au sein du cabinet anglais.

Londres, 18—La Pall Mall Gazette de ce soir dit dans son éditorial que si M. Forster ne refuse pas de prendre plus longtemps la responsabilité du gouvernement de l'Irlande, sans recours à la force, la coercition ne se trouve pour le moment nullement nécessaire, et les ministres Bright et Chamberlain ont raison.

On parle de Lord Selbourne, lord chancelier. Il serait inconvenant de faire des comparaisons de personnes ; mais si ce que l'on raconte est vrai, à savoir que Lord Selbourne et M. Bright défendent chacun, une cause opposée, l'opinion publique parmi les libéraux aura bien vite pris son parti entre l'homme d'Etat qui, il y a 10 ans, était assez aveugle pour vouloir absolument le maintien de l'Eglise d'Irlande, et celui qui de tous les libéraux, a montré à propos de l'Irlande plus de sagesse à lui seul que tous ses collègues ensemble.

Evictions en masse en Irlande

New York, 18—Une dépêche de Londres parle d'un cas cruel d'expulsion en masse de fermiers à Southmour, comté de Durham, à cause du refus des mineurs d'accepter une réduction de un shelling par semaine. 22 familles, avec tous leurs effets ont été jetées dans la rue, au milieu du verglas dans d'horribles langes. 190 familles vont être expulsées de même.

La nouvelle ligue Monarch—Le premier vapeur du service endommagé.

Londres, 18—Le vapeur Assyrian Monarch, le premier de la nouvelle ligne Monarch, faisant le service entre New York et Londres, et qui était parti de Hull, le 21 octobre, pour New York, a été rencontré en mer. Il avait son hélice fortement endommagée.

Régates.

Londres, 18—Le sportsman annonce que le comité des régates a décidé que Hosner, Nicholson, Ross et Riley feront une première course à 2 h. du soir.

Défaite et cruautés des Kurdes.

Teheran, 18—Sheik Abdullah a attaqué les Persans à Munirab, le 14. La perte est lourde des deux côtés. Les Kurdes ont été repoussés. Ils ont brûlé un village et massacré 200 habitants dans leur retraite.

Opérations des Chiliens contre le Pérou.

Londres, 18—Le Standard de ce soir publie un télégramme reçu aujourd'hui annonçant que les escadres chiliennes avaient quitté Valparaiso, il y avait quelques jours, avec des troupes de débarquement pour Callao et pour opérer le siége de Lima.

Ils revinrent ensuite aux Etats-Unis. Son père n'a jamais exercé les droits de citoyen au Canada. Le général appelle l'attention sur le statut de 1802 qui dit que les enfants de parents citoyens des Etats-Unis, nés en dehors de la juridiction des Etats-Unis, ne sont pas privés de leurs droits de citoyens des Etats-Unis.

Incendie d'une fabrique d'armes à feu.

Pittsburg, Pa, 18—Ce matin, de Lunne Leure, un incendie a éclaté dans la fabrique de fusils. Toute la bâtisse a été détruite. Tout un approvisionnement de cartouches a pris feu dans le 3e district, ce qui a occasionné une longue fusillade et a empêché les pompiers d'approcher.

Le magasin du voisin a été fort endommagé, surtout par l'eau. C'est la troisième fois depuis 12 ans que cette fabrique brûle.

Folie du neveu de Calhoun

San Francisco 18.—Une dépêche de Candolora, Nevada, dit que John C. Calhoun, neveu du feu sénateur de la Caroline du Sud, est devenu fou et s'imagine être le Sauveur. Une blessure reçue pendant la guerre est cause de cette démence.

Neiges dans l'Etat de New York.

Albany, N. Y., 18.—Les chars sont arrivés, cette après midi, couverts de neige. Il a neigé tout le temps du voyage, disent les journaux.

JAS F. GRIFFIN
Secrétaire de l'association des planteurs de sucre.

Voici la réponse :

Il pleut actuellement dans tous les Etats à l'ouest du Golfe. Il y aura probablement une forte gelée dans le district sucrier, quand le temps s'éclaircira.

A 1 h. 45, ce matin, il a été télégraphié ce qui suit à la Nouvelle Orléans : le temps sera probablement clair ce soir. On s'attend à des dommages sérieux par suite de la gelée.

La température à Dodge City était, à minuit, de 4 degrés au-dessous de zéro, ce qui fait 43 degrés au-dessous des froids ordinaires du Sud.

Rapport du comité de l'agriculture.

Washington, 18—Les rapports faits au département de l'agriculture dans lesquels il est dit que la récolte prête de maïs n'accuse aucune augmentation dans les Etats de l'Atlantique disent que les Etats du Golfe ont beaucoup souffert de la sécheresse dans le printemps et de la pluie en été, à l'exception toutefois du Texas qui aura une récolte presque double.

Dans d'autres sections, plusieurs Etats montrent une augmentation, plusieurs autres une diminution. Il y a en moins de terres consacrées à la culture du tabac, cette année.

Il y a en surtout une diminution dans le Maryland et la Virginie.

Dans l'Ohio, la Pennsylvanie, le Wisconsin, il y a eu une forte augmentation.

La moyenne de récolte au 1er novembre était de 740 livres par acre, contre 795 l'an dernier.

Il y a une forte diminution dans la récolte de pommes de terre. La moyenne a été de 91 boisseaux par acre, contre 98 en 1879 et 89 en 1878. Le Texas, la Californie, l'Arkansas sont les seuls Etats qui annoncent une augmentation.

Une fausse nouvelle.

Richmond, Vie, 18—De nouvelles informations reçues à la douane de Richmond, aujourd'hui, tendent à prouver que le bruit du naufrage du schooner Wm. H. Morgan n'est qu'une mystification. Le député collecteur à Tappahanock rapporte au collecteur Mills qu'un homme se disant d'appeler Nelson s'est présenté comme le second du schooner Wm. H. Morgan, de Yorktown, annonçant que son navire avait été coulé le 9 courant, par le vapeur San Salvador, au large de Point Lookout.

Le député collecteur lui avait donné une attestation mais voyant que l'homme s'en servait pour obtenir de l'argent, et le regardant comme un imposteur, il lui avait retiré cette attestation et l'avait détruite.

Le nom du schooner Wm H. Morgan n'était pas sur la liste des bâtiments marchands des Etats-Unis, pendant l'année finissant le 30 juin 1880.

Election d'un juge.

Atlanta, Gie, 18—A. M. Speer a été élu aujourd'hui juge associé de la Cour Suprême.

Une visite à Hancock.

New York, 18—Une délégation de la colonne Hancock, organisation politique de cette ville, a rendu visite au général, hier, et lui a lu une adresse dans laquelle il est dit : bien que la partie de la population qui aime et honore le pays ait été battue, cette défaite n'a pas diminué le sincère dévouement et le profond respect de la colonne de Hancock pour celui dont la défense n'a été marquée par aucune apostasie, le fanatisme, la haine ou la passion sectionnelle.

Nous veillerons toujours avec la plus grande affection sur votre destinée, et les populations auront toujours l'œil sur vous comme sur une sentinelle, à l'heure du danger. Le Sud solide dont des lèvres profanes ont fait une moquerie est, sous votre égide, le précurseur d'une union solide dans l'amour de la liberté et des lois. Nous vous invitons à venir visiter notre quartier général où nous serons toujours heureux de vous souhaiter la bienvenue, et où nous serons heureux et fiers de votre présence.

Signé : THEODORE TOMLINTON, Prés., Franklin Edson, vice-président ; Wm. Van Wyck, secrétaire ; John Bailey, trésorier et les membres du comité.

Hancock a remercié la délégation de sa visite et a promis de faire plus tard une réponse formelle aux excellents sentiments qui lui étaient exprimés dans l'adresse. Pour le moment, un sentiment de délicatesse que vous apprécierez m'empêche de vous dire le fond de ma pensée.

Association nationale de l'Union.

Providence, R. I., 18—Il a été formé, hier, une association nationale de l'Union dont le but est de travailler dans le Sud à un parti libéral, progressiste, pour y fortifier l'amour de l'Union, favoriser l'établissement et le maintien des écoles publi